

LANGUES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES, INTERCULTURALITÉ - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

# LICENCE LLCER Néerlandais

## PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

La LICENCE LLCER Néerlandais est accessible aux grands débutants.

## PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « LICENCE LLCER Néerlandais », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR d'Études germaniques et nordiques).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

## OBJECTIFS & COMPÉTENCES

- Proposer une formation complète en néerlandais à partir du niveau grand débutant de la Licence jusqu'au Doctorat.
- Offrir un enseignement de recherche aux étudiantes et étudiants français et étrangers détenteurs d'une Licence en néerlandistique, linguistique générale, littérature comparée et civilisation.
- Acquisition et approfondissement de la langue.
- Formation méthodologique et académique.
- Connaissance du monde néerlandophone.

L'étudiante ou l'étudiant diplômé de Licence atteint le niveau avancé pour les quatre compétences en langue, la traduction, la linguistique historique et synchronique, la civilisation, l'histoire de l'art et des idées et l'analyse de textes littéraires.

En Master, le diplômé est capable de mettre en pratique des méthodes de recherche en autonomie, dans un environnement multilingue, aboutissant à un travail d'inventaire d'un corpus, de sa description et de sa problématisation, en linguistique, civilisation ou littérature.

## LES + DE LA FORMATION

### LES + DE LA FORMATION : POURQUOI ÉTUDIER LE NÉERLANDAIS ?

Pour les linguistes :

- Parce que la langue néerlandaise est parlée par vingt-trois millions de personnes et parce qu'elle a le statut de langue officielle dans deux pays européens.
- Sans oublier que le flamand français, qui est un dialecte néerlandais, est encore parlé par quelques dizaines de milliers de personnes aujourd'hui dans le Nord de la France.

Pour les germanistes :

- Parce que le néerlandais entretient des rapports riches et étroits avec l'allemand et parce que le monde néerlandophone occupe une position originale au sein de la germanité.

Pour les futurs acteurs du monde des affaires :

- Parce que les Pays-Bas et la Belgique sont des partenaires économiques privilégiés de la France.

Pour les journalistes et les politiques :

- Parce que les Pays-Bas et la Belgique, membres fondateurs de l'OTAN et de l'Union

### Informations clés

**🕒 Durée :**  
6 semestres

**€ Tarif : (Éligible CPF)**  
Sur mesure

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire.

### Contact

**01 40 46 26 72**  
lettres-ftlv-fpc@sorbonne-  
universite.fr

Européenne, sont des piliers de la construction européenne et qu'une bonne connaissance de leur histoire est un élément important pour la compréhension de l'histoire de l'Europe.

- Parce que le parlement européen siège à Bruxelles et que la Cour Internationale de Justice se trouve à La Haye.

Pour les littéraires :

- Parce que, dès le Moyen-Âge, les Pays-Bas et la Flandre font entendre leurs voix à travers les différents genres poétiques, théâtraux et romanesques, et parce que des initiatives importantes, tel le Salon du Livre, montrent que la France s'ouvre résolument aux belles lettres septentrionales et aura donc de plus en plus souvent besoin de traducteurs sensibles aux différences des cultures.

Pour les historiens :

- Parce qu'on a pu dire des Pays-Bas qu'ils étaient « un petit pays avec un grand passé » et parce que, du siècle bourguignon jusqu'à nos jours, les échanges entre les régions de langue néerlandaise et la France ont été des plus intenses.

Pour les historiens de l'art :

- Parce que les œuvres de Van Eyck, Bosch, Bruegel, Rubens, Rembrandt, Van Gogh, Mondrian ou Appel constituent autant de contributions au patrimoine international de la peinture, et parce que Marcel Proust estimait que *La vue de Delft* de Johannes Vermeer était le plus beau tableau du monde.

Pour les juristes :

- Parce que les Pays-Bas ont connu, depuis Grotius, une forte tradition juridique et parce qu'une bonne maîtrise de la langue néerlandaise offre une voie ouvrant sur le droit international.

Pour les étudiantes et étudiants partant dans le cadre des programmes Erasmus :

- Parce que la figure qui symbolise leur mobilité, leur curiosité et leur ouverture d'esprit s'appelait Erasme de Rotterdam.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Méthodes

Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

### Modalités d'évaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives du diplôme.

Trois modes d'évaluation en vigueur :

- Le Contrôle continu intégral (CCI) : évaluation composée de plusieurs épreuves, au minimum de 2 notes, se déroulant durant les périodes d'enseignement. Ce contrôle peut comporter une épreuve finale (ou terminale) organisée pendant la durée d'un cours, plutôt en fin de semestre. Le CCI ne donne pas lieu à session de rattrapage.
- Le Contrôle mixte : évaluation combinant au moins 2 notes de Contrôle continu (CC), épreuves se déroulant pendant les cours, et d'une note en Contrôle terminal (CT), organisé pendant la période dédiée aux examens (l'épreuve en CT étant gérée en général, mais pas obligatoirement, par le service des examens). Le Contrôle mixte donne lieu à une session de rattrapage en fin d'année (oral), portant sur l'enseignement des 2 semestres.
- Le Contrôle terminal (CT) : évaluation par une seule épreuve sur une matière, par semestre, se déroulant durant la période dédiée aux examens. Peut être organisée sous forme d'écrit ou d'oral. Le CT donne lieu à une session de rattrapage en fin d'année (oral), portant sur l'enseignement des 2 semestres.

## ET APRÈS ?

Poursuite d'études :

- Au sein de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université :
  - Après la deuxième année de Licence :
    - L3 Sciences du Langage
    - L3 Information – Communication au CELSA
  - Après la Licence :
    - MASTER Métiers de l'Enseignement
    - MASTER LEA Gestion et Commerce International
    - MASTER Littérature, Philologie et Linguistique : Langue française appliquée
- Dans d'autres établissements :
  - Licence professionnelle
  - Master Recherche
  - Master Professionnel
  - Écoles de journalisme et de commerce
  - Préparation des concours de la fonction publique

Insertion professionnelle :

- Métiers de l'enseignement (professeur des écoles, professeur dans les collèges et les lycées).
- Métiers de la traduction et de l'interprétation.
- Métiers de l'information et de la communication.
- Métiers de la culture.
- Métiers du commerce international.

### POUR CANDIDATER

Les inscriptions pour cette formation se font exclusivement via la plateforme eCandidat. Les stagiaires souhaitant s'inscrire sont invités à déposer leur dossier en ligne à l'adresse suivante :  
<https://candidatures-202X.sorbonne-universite.fr/#!accueilView> (remplacez le X par le dernier chiffre de l'année en cours, par exemple :  
<https://candidatures-2026.sorbonne-universite.fr/#!accueilView>).

**Inscription en ligne :**

**<https://candidatures-2025.sorbonne-universite.fr/#!accueilView>**